



ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

4 avril 2025

Éléments de discours de Valérie Simonet

Présidente du Conseil Départemental de la Creuse

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs, les Conseillers départementaux, chers collègues,
Monsieur le Payeur départemental,
Mesdames, Messieurs les directeurs du Conseil départemental,
Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons aujourd'hui, **presque un mois**, jour pour jour, **après** notre session consacrée au **débat d'Orientation Budgétaire**. Une session qui, me semble-t-il, s'était déroulée finalement **sans conteste de la gestion prudente et rigoureuse**, que nous avons adoptée et assumée ces dernières années. En effet, comment ne pas souligner que cette gestion s'avère avoir été, non seulement, **le choix de la raison...**, mais aussi et surtout **un choix responsable**.

Vous pourriez me dire qu'il est difficile de prévoir l'avenir ; mais, après la crise sanitaire mondiale de 2020, la guerre en Ukraine, les hautes tensions géopolitiques... qui aurait été assez naïf, pour ne pas imaginer les conséquences de cela sur l'économie-monde ? Et qui pouvait encore croire que la France, avec sa politique du « quoi qu'il en coûte », ses 3.300 milliards de dette, ne vivrait pas de douloureux lendemains ?

Nous le constatons amèrement : c'est d'ailleurs dans un contexte politique national inouï que les Gouvernements se succèdent, les Députés s'invectivent, et personne n'affronte concrètement la situation critique du pays, personne ne prend les mesures qui s'imposeraient.

Afin d'éviter une nouvelle censure à l'Assemblée Nationale et préserver une hypothétique stabilité gouvernementale, la même recette surannée est employée, celle du « c'est pas de ma faute, mais celle des autres ! » ... et sont pointées du doigt les collectivités locales, sommées de participer au redressement d'un État en quasi-faillite, alors que ces dites-collectivités, elles, ont fait l'effort de réduire leur endettement, tout en continuant d'assurer leurs missions et de soutenir l'investissement local !

Ainsi, depuis 3 ans, alors que certains notaient que **la situation des Départements** pouvait s'être **conjoncturellement améliorée**, nous savions clairement que **cela serait de courte durée**.

Pour notre collectivité départementale, si fragile embellie il y eut, elle n'aura jamais atteint des sommets et n'aura été guère durable. Il est aisé de le constater à l'analyse de **Compte administratif 2024**, avec déjà une **stagnation – qui aurait été une baisse - sans le fonds d'urgence – de nos recettes de fonctionnement**, cela couplé à une **très nette hausse des dépenses obligatoires**, tendance qui nous le savons, ne va que s'amplifier en 2025 et les années à venir.

L'ordre du jour de cette assemblée départementale, dans un premier temps, nous appelle donc, à **examiner les résultats financiers 2024 de notre collectivité**, et à mesurer combien notre excédent constitué **diminue très rapidement**, au risque de nous retrouver en **épargne nette négative**, en 2026, si nous ne prenons pas, dès à présent, des mesures correctives.

Pour faire simple, 33M d'excédent fin 2023, 10M ponctionnés par an, ... faites le calcul, ... d'ici deux ans, nous n'aurons plus de capacité d'autofinancement !

Il faut donc **réagir, faire face à ce défi de taille, alors que pour autant, nous n'en maîtrisons pas les paramètres**, puisque nous sommes à la **mainmise quasi-exclusive des décisions du Gouvernement et du Parlement**.

C'est dans cet environnement contraint et des plus incertains, que nous vous présenterons le **projet de budget 2025**, et à vous assurer que nous préparons déjà les orientations pour 2026 et suivantes...

Faut-il rappeler ? La LF 2025, n'a pas été actée à l'automne dernier, mais seulement le 05 février dernier et nous apprend tout de **l'influence d'un environnement politique particulièrement instable**. Cela, chers collègues, nous engage donc à être encore plus lucides !

La récente **confusion médiatico-politique autour du Front National** –*une nouvelle motion de censure est peut-être en préparation ?...* m'inquiète, tant elle pourrait **opportunément** détourner les décideurs nationaux des réalités des collectivités locales... en effet, plus que jamais, ce Gouvernement se montre totalement **sourd à nos difficultés** et à la **lente, mais certaine, érosion** de nos **marges de manœuvre**. Nous sommes toujours dans la même spirale :

Les Gouvernements promettent, mais ils ne compensent pas.

Les Gouvernements annoncent, mais ils ne financent pas.

Les Gouvernements décident, mais ils nous laissent payer la facture.

Nos comptes ne font que confirmer cette trajectoire symptomatique.

En 2025, pour la Creuse, cela se traduira par **des recettes qui vont chuter de plus de 11M € !**

Lors du débat d'orientations budgétaires, je vous alertais sur la **suppression du fonds de sauvegarde**, qui allait représenter, à elle seule, **un manque à gagner de 4,9 M€**, mais à laquelle vont aussi s'ajouter d'autres baisses de recettes. Nous devrions voir de nouveau chuter le **fonds national de péréquation des DMTO**, à hauteur de **2,1 M€**, et être amputés de plus de **800.000 €**, conséquence dans la LF du gel des parts compensatoires de TVA. A rappeler que la suppression du Foncier Bâti, nous avait été imposée et la TVA « vendue » comme plus dynamique ! Mon collègue de l'Allier m'envoyait, hier soir, un schéma des plus parlants, celui qui estime, à taux constant, qu'elle aurait été la progression du Foncier Bâti avec les fortes revalorisations des bases ces trois dernières années... La comparaison ne laisse aucun doute !

Et, de surcroît, il va nous falloir faire face à une **hausse significative des dépenses de fonctionnement** estimée à **plus de 5 M€ !**

Ce sont certes les **dépenses RH**, qui vont progresser d'**1,4M €**, grandement impactées par la hausse de la cotisation employeur CNRACL, 600.000€ qui vont s'additionner chaque année pendant 4 ans. Mais ce sera aussi, dans une proportion encore plus élevée, la hausse du coût des **frais de séjours et d'hébergements** pour l'enfance à protéger, les personnes en situation de handicap et personnes âgées. On s'attend à une augmentation de **1,9 M€**. N'oublions pas non plus, au 1^{er} janvier dernier, **la revalorisation horaire de l'APA à domicile**, qui va représenter **600 000 €** de dépenses supplémentaires.

Alors, vous comprendrez que quand le Gouvernement annonce – et encore une fois, sans concertation, sans compensation - une **revalorisation du RSA**, de +1,7 % au 1^{er} avril, soit une **dépense supplémentaire de 270.000 € en année pleine, c'est NON !**

Cela suffit ! La Creuse, comme tous les Départements, se retrouve face à **une équation quasi-impossible**, celle de devoir faire face à des dépenses transférées qui ne cessent d'augmenter, avec des recettes à la baisse.

Voici le constat partagé par tous les Départements, qui, comme nous, sont en train de voter leur budget dans ces conditions particulièrement contraignantes.

Preuves vous en faudrait-il ?

Je ne résiste pas à la tentation de vous faire une revue de presse rapide de l'actualité des Départements, un petit « Tour de France » :

- dans les **Deux-Sèvres**, la Présidente du Département dénonce une « *décision unilatérale de l'État, non compensée* » et affirme : « *On dit stop ! Ceux qui décident doivent être ceux qui payent !* »,
- dans le **Cantal**, les élus refusent ce que Bruno Faure qualifie de « *racket financier de l'État* » et ils ne paieront pas l'augmentation du RSA.
- Dans l'**Indre**, on parle de « mépris total des élus locaux ».
- Dans l'Oise, la Somme, l'Ain, la Haute-Loire, la Marne, la Haute-Marne, ... partout, le même cri d'alarme.
- En **Haute-Vienne**, notre collègue Jean-Claude Leblois parle d'« *asphyxie par l'État* » et annonce un budget de rigueur, avec des coupes dans les subventions, les aides aux communes et les investissements.

Ensemble, les Départements s'offusquent face à la **Ministre des Solidarités** qui ose nous dire que « **l'OPEN-BAR, c'est fini !** ». Oui, **Madame la Ministre, l'OPEN-BAR, c'est terminé** : les Conseils départementaux **ne financeront plus aucune mesure nouvelle**, sans en **avoir auparavant négocié les conditions et le financement**. Nous aussi pouvons être sourds...

Nous avons un budget à voter aujourd'hui, mais nous devons aussi et surtout envoyer un message clair : **nous refusons d'être les supplétifs**

financiers d'un État qui se désengage toujours et encore, sans assumer ses responsabilités.

Derrière **chaque euro non compensé** par l'État, derrière **chaque nouvelle dépense imposée non compensée**, il y a des **projets retardés**, des **équipements indispensables aux creusois qui se dégradent**.

Pour ne citer qu'un exemple concret, en 2024, le **reste à charge pour notre Département**, après le paiement des prestations sociales (APA, PCH, MNA, RSA) s'élève à **30 millions €** ! Depuis le début de ce mandat, en cumulé, cela représente **plus de 100 millions €** !

Nous devons être clairs : nous **refusons de telles conséquences de plus en plus néfastes pour notre ruralité**.

L'État sait pourtant compter sur nous lorsqu'il en est besoin et **ne peut continuer à se défausser**, alors qu'il est lui-même **incapable d'assumer ses missions régaliennes**.

Voulez-vous que j'évoque **ce que nous finançons pour favoriser l'accueil de médecins, de vétérinaires**, quand l'État laisse s'effondrer l'équité d'accès aux soins ?

Combien le poids croissant de l'accueil de **Mineurs Non Accompagnés** pèse sur nos finances, alors que l'État ne met pas en place les régulations ou prises en charges nécessaires ?

Pourquoi, acteurs de proximité certes, sommes-nous sollicités pour aider nos **EHPAD en difficulté**, alors que les financements nationaux sont insuffisants pour faire face à la **crise du grand âge**.

À chaque question, la réponse demeure la même, et **ce n'est plus acceptable**.

Nous n'avons eu de cesse d'alerter, d'argumenter, d'expliquer... Mais, face à nous... le silence ! Et pourtant, ce sont désormais **46 Départements** sur les 102, **dans le rouge** !

« **Il y a** », comme disait De Tocqueville, « **des résistances honnêtes et des rebellions légitimes !** ». Aujourd'hui, notre résistance est honnête et notre rébellion est légitime.

Il est grand temps que le Premier Ministre entende notre cri d'alarme, celui de tous les Départements de France, et j'ai la faiblesse de croire qu'il sait la situation dans laquelle les Départements se trouvent, puisqu'il a été lui-même Président de Conseil départemental !

Alors sachez que je continuerai à faire entendre notre voix, ici en Creuse, à Départements de France, au CFL, au CNN, et **j'invite les trois parlementaires creusois à venir vers nous**, pour prendre en considération l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, afin de porter, eux-aussi, la voix de notre collectivité, afin que nous puissions continuer à accompagner tous les Creusois et à soutenir les communes.

Enfin, en cette période complexe, je voudrais les en remercier, et redire à **mes collègues du groupe majoritaire**, combien le travail mené depuis des semaines, avec les directions et les services, **a été essentiel**. Nous avons travaillé à toutes les options possibles, cherché les alternatives, alors que nous aurions pu choisir la facilité et nous replier sur une gestion de court terme, en attendant des jours meilleurs.

Ainsi nous n'avons pas supprimé nos aides à la culture, comme l'a fait l'Hérault.

Nous n'avons pas divisé par deux notre soutien au sport, comme la Dordogne.

Nous n'avons pas supprimé des centaines de postes, comme la Haute-Garonne.

Nous n'avons pas gelé nos aides aux communes, comme les Pyrénées-Atlantiques.

Nous n'avons pas réduit de 50 % les subventions aux associations, comme l'Essonne.

Nous nous sommes astreints, en revanche, à **requestionner chacune de nos dépenses**, quitte à différer certains projets, à revoir certaines priorités.

Nous avons choisi délibérément de **maintenir notre capacité à investir**, cela étant primordial pour l'économie creusoise, mais surtout, parce que nos investissements sont nécessaires pour l'avenir de la Creuse, qu'il s'agisse du réseau routier départemental, de la mise aux normes et l'amélioration de notre patrimoine bâti, nos collègues... ou de notre participation dans des projets d'envergure, comme la Cité Internationale de la Tapisserie, la valorisation du site de Crozant...

Je n'oublierai pas notre important soutien à Creuse Tourisme, au Conservatoire départemental de musique, au Syndicat de Vassivière, au riche tissu associatif creusois... sans oublier Creuse Habitat, notre SDIS, nos agriculteurs...

Nous poursuivrons l'accompagnement des communes dans leurs projets, tout particulièrement lorsqu'elles souhaitent rénover des logements locatifs, leur patrimoine, ou préserver une eau de qualité.

Mais, soyons tout à fait sincères, si l'État ne change pas de cap, alors oui, il se pourrait que nous soyons contraints de revoir nos politiques publiques.

Quelque espoir encore : nous sommes à **quelques jours du Comité national des financeurs** présidé par de la ministre des Solidarités, et nous verrons les résultats des **négociations** ... Nous attendons qu'elle acte enfin une réforme structurelle du financement de l'Action Sociale des Départements. **Il nous faut des ressources pérennes, dynamiques, adaptées aux besoins de nos**

publics accompagnés. Nous voulons un débat responsable, nous ne pouvons plus accepter d'être les simples exécutants d'un État, qui nous met sous tutelle budgétaire. **À l'État, maintenant, de prendre ses responsabilités.**

Sans cela, **l'équation budgétaire que nous devons malgré tout résoudre, deviendra assurément « mortifère »** pour les Conseils départementaux et ceux que nous servons.

A se demander si là, ne seraient pas la volonté d'un jadis « Haut-commissaire aux plantes vertes » ou d'un pseudo-réformateur, adepte des Provinces d'Antan...

Voici le décor planté !

Nos échanges vont être nourris, j'en suis assurée, et plutôt que d'être trop longue en ce début de séance, c'est avec la plus grande attention que les vice-présidents et moi-même, répondrons volontiers, à vos questions et remarques.